

GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

DEAS

Numéro: 13.346

Date: 25 juin 2013, 12h27

Type de proposition: Question

Auteur-e-s: Silvia Locatelli

Titre: Quelles mesures pour Biomet?

Voici deux semaines que le groupe américain Biomet a annoncé son intention de restructurer et de réduire drastiquement son effectif loclois. Cette annonce constitue un véritable choc pour les employés de cette entreprise qui doivent être assurés du plein soutien de nos autorités.

Ainsi, au vu du sérieux impact que cette annonce a en termes d'emploi pour le canton, et au vu de circonstances qui entourent cette décision une année à peine après que le site ait été repris par cette société, le Conseil d'Etat peut-il nous dire:

Si des discussions sont engagées avec la société pour le maintien d'un maximum d'emplois sur le site loclois et si des mesures sont déjà envisagées et/ou mises en place ?

Si l'Etat peut contribuer à faire participer les partenaires sociaux afin que la procédure de consultation soit la plus optimale et aboutie possible?

Au surplus, si un plan social venait à être négocié, le Conseil d'Etat peut-il nous dire où en sont les réflexions liées à la fiscalisation des indemnités de licenciement, qui avait fait l'objet d'une motion Daniel Ziegler 11.118, du 22 février 2011, "Comment supprimer les effets fiscaux pervers des indemnités de licenciement?" et qui apparemment avait été renvoyée en commission?

Signataires:

LOCATELLI	Silvia
-----------	--------